

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION MAIAGE
Du mercredi 25 avril 2023**

Président : Yann MADELINE
Secrétaire de séance : Samantha Foulon

Participants :

MM Yann Madeline (Groupe SARP), Florence Mignot (Groupe SARP), Ludovic Serraille (Groupe SARP), Claude Moreau (Rivard), Eric De France (Malézieux), Jean-Luc Robin (SODI SARP), Damien Becquet (APLICA), Bernard Nucci (Malezieux), MM Christophe Alary (Groupe SARP), Odon Willaume (SAS Willaume), Alexandre Giudicelli (Groupe SARP), Marc-Olivier Houel (Groupe SARP), Gilles Giora (IDETEC), Boris Dréan (Groupe SARP).

MM Samantha Foulon, Alban Raimbault (MAIAGE).

Administrateurs en visio:

MM Thomas Watrin (Groupe SARP), Stuart Harwood (PBS/S3C), Daniel Berthe, Fabrice Erval (Groupe SARP), Philippe Meyer (SGA MEYER), Yves Pajot (KAERCHER), Daniel Flamme (Flamme Assainissement), Christine Bérard (CB Conseil), Laurent Barbieri (Malezieux), Jean-Jacques Bonnefond (Groupe SARP), Alfred Meguerdidjian (Huer), Philippe Maillot (Maillot/VIAM), Vincent Delbecq (SANET BUTIN).

Administrateurs excusés et pouvoirs :

MM Aurélie Chollet-Weyl (EVTV), Xavier Labat (Groupe Labat), David Peralta (Assainissement 81), Emmanuel Parent (MPE), Olivier Taxil (Fayence assainissement), Thierry Guillou (SAM), Gilles Carvallo, , Claude Blanc (APLICA).

Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers d'actualité de la fédération : **point communication** ; réseaux sociaux/article de presse/émissions/vidéos institutionnelles, **point social** ; salaires minima conventionnels/conjoncture économique, travaux sur les classifications,
2. Point sur les travaux des syndicats, commissions fédérales et le S3C : **SNEA** (questionnaires adhérents hygiène immobilière, lancement étude REUT, travaux qualitas), **SMI2D** (MAJ ADR, rinçage citerne), **SYNCRA** (WG22, OIEAU, CCTP), **SYNABA**, **SYFFA**, **APLICA**, **CTS** (livret d'accueil), **S3C**.
3. Congrès et salons : Congrès MAIAGE 2023 et salons
4. Etat financier
5. Questions diverses

Yann Madeline présente l'ordre du jour, donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, ouvre la séance à 10H05.

La parole est donnée à Marc Olivier HOUEL en raison de son départ du groupe SARP pour de nouvelles fonctions au sein de VEOLIA.

Il s'adresse aux membres du Conseil d'Administration pour remercier tout particulièrement la fédération, ses adhérents et l'ensemble des administrateurs pour leur professionnalisme et pour ce qu'ils ont pu apporter à la profession ces dernières années.

Yann Madeline remercie Marc Olivier Houel pour son investissement et son engagement dans la même lignée que les précédents Présidents de la SARP au sein de MAIAGE. Il note tout particulièrement son envie de faire avancer la profession en insufflant la volonté de toujours regarder l'intérêt collectif.

1- Approbation du PV du CA du 18 janvier 2023

Sans remarque particulière, le PV du CA de MAIAGE du 18 janvier 2023 est approuvé par les membres du Conseil d'Administration de MAIAGE.

Yann Madeline précise que les sujets du Conseil d'Administration seront particulièrement axés sur les travaux des syndicats avec un point rapide sur le social et la communication approfondis davantage lors du CODIR.

Il donne la parole à Christophe Alary pour le point social.

2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération

2.1 Point social

Christophe Alary commence le point social en rappelant aux membres du Conseil d'Administration, la signature, le 1^{er} février 2023, de l'avenant n°41 relatif à la réévaluation des salaires minima conventionnels de +4% par les 3 syndicats de la branche (CFDT, FO, UNSA et MAIAGE) pour une application au 1^{er} avril 2023 avec une clause de revoyure.

Il note que la prochaine augmentation du SMIC de 2,22 %, au 1^{er} mai 2023, aura pour conséquence de rattraper le salaire minima actuellement fixé pour le coefficient 170. C'est pourquoi, dans le cadre des travaux en cours sur les classifications, il sera nécessaire de probablement prévoir un grille contenant plus de coefficients pour plus de respiration et moins de tassement des salaires minima.

Sur ces travaux paritaires, Christophe Alary indique que l'objectif de ce travail est de préciser les dispositions conventionnelles relatives aux classifications existantes ; « une évolution pas une révolution », en restant accompagné par le cabinet Barthélémy. Les dispositions actuelles de la convention collective assainissement et maintenance industrielle seront donc ajustées en prenant en considération, d'une part, une nouvelle grille de classifications avec de nouveaux coefficients permettant de laisser plus de latitude aux entreprises pour faire évoluer leurs salariés et, d'autre part, des fiches emplois repères illustreront les métiers de la branche comme l'opérateur, le technicien, le technicien expert et l'assistant d'exploitation.

En termes d'échéance, l'objectif est d'arriver à un accord signé en juin/juillet 2023 sur la grille des coefficients, les fiches emplois repères et l'ajustement des dispositions conventionnelles actuelles pour une application au 1^{er} janvier/avril 2024. Il remercie enfin la collaboration des participants car le rythme des réunions est assez soutenu.

Christophe Alary poursuit sur le CQP qui fera l'objet d'un travail sur l'ingénierie de certification, soit la construction de son contenu dès la rentrée grâce à un groupe de travail qui sera composé de représentants d'entreprises adhérentes.

Samantha Foulon clôt le point social en remerciant les entreprises adhérentes pour leur contribution au bilan social de la branche 2022 diffusé en juin prochain.

Yann Madeline remercie Christophe Alary et Samantha Foulon et donne la parole à Alban Raimbault pour le sujet communication fédérale.

2.2 Point communication

Alban Raimbault présente aux membres du Conseil d'administration l'état d'avancement de la campagne de communication MAIAGE.

Il indique que l'accompagnement de l'agence OXYGEN prend fin. Il a permis à la fédération d'être présente au niveau presse une fois par mois (articles qualifiés, tribunes, entretiens) ainsi qu'une action par semaine sur les réseaux sociaux (article sur LinkedIn et Tik Tok : coulisses du métier, idées reçues, expériences métiers), des sujets sociaux (handicap, recrutement, femmes dirigeantes d'entreprise de la branche), des posts LinkedIn orientés sur différents angles (Pédagogique, idées reçues, quizz...). Mais aussi des interviews TV (BFM Business et Demain TV) sur les sujets ciblés de la problématique de l'utilisation de l'eau potable pour le curage des réseaux et le recrutement dans notre branche. Prochainement, des vidéos d'influenceurs seront diffusées (You Tubeur et Tik Tokeur). Enfin, la vidéo institutionnelle est finalisée et disponible pour être mise sur tous les sites internet des entreprises adhérentes (Lien à cliquer : [MAIAGETV](#)).

Yann Madeline remercie Alban pour ces éléments et note une bonne appropriation de la nouvelle dénomination de la fédération MAIAGE tant en interne qu'en externe.

La parole est ensuite donnée à Bernard Nucci, pour les travaux du SNEA.

3- Point sur les travaux des syndicats et les commissions fédérales

3.1 Travaux des syndicats

➤ SNEA

Bernard Nucci fait un retour sur les travaux du SNEA,

Le premier sujet est celui de QUALITASS. Il indique que les travaux de réécriture avec Daniel Berthe se poursuivent. Il a notamment été redéfini la façon dont les dossiers devaient être transmis car ils étaient parfois compliqués à étudier. En effet, il était nécessaire d'avoir plus de rigueur dans la transmission afin de gagner du temps pour leur étude.

En parallèle, il convient de continuer à travailler sur un document martyr accompagné de l'Astee mais cela reste compliqué d'avancer avec eux, par manque de disponibilité, pour créer le groupe de travail.

Le second sujet abordé par Bernard Nucci concerne l'hygiène immobilière et le souhait de créer une commission au sein du SNEA. Un questionnaire « Hygiène Immobilière » a donc été envoyé à l'ensemble des adhérents pour approfondir la nature de l'activité HI au sein des adhérents, le périmètre de cette activité ainsi que la pertinence de la création d'une telle commission. Le retour est sans surprise et l'activité HI n'est pas majoritaire au sein des adhérents de la fédération. Le SNEA s'engage donc davantage vers la création d'un groupe de travail. Encore faut-il définir ce qu'il sera entendu par hygiène immobilière : le périmètre, les activités, les interlocuteurs....

Le troisième sujet concerna la REUT. Une visioconférence avec le bureau d'étude GAXIEU, retenu pour l'étude socle SNEA / MAIAGE, a eu lieu en début de mois et a permis de balayer la feuille de route. Un état de l'art dans les expérimentations et la réglementation au niveau européen, national mais aussi au niveau régional est prévu. Car il est clair qu'il existe bien des écarts dans les pratiques et les besoins entre les départements notamment par les avis émis pour les différentes ARS. GAXIEU prévoit donc une étude en deux étapes : mai et juin.

Le quatrième point concerne SINOE. Ce site internet avait pour objectif de recenser tous les sites de traitement des déchets d'assainissement au niveau national. Ce site et sa mise à jour faisaient l'objet d'un financement partagé entre la fédération et l'ADEME. Néanmoins, l'ADEME souhaite arrêter le partenariat et le SNEA s'est donc posé la question de prendre le relais mais, au vu de la très faible utilisation du site SINOE, cela ne semble pas opportun.

Le cinquième point concerne la demande de M. Ampigny, entreprise VILEA, adhérent depuis très longtemps à la fédération. Ce dernier sollicite MAIAGE pour pouvoir, au nom de la fédération ; sensibiliser les pouvoirs publics sur les problèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement) en Martinique.

Les membres du Conseil d'Administration sont d'accord pour donner, à M. Ampigny une certaine légitimité fédérale pour son action en local. Une étude des statuts permettra de préciser le cadre de celle-ci.

Enfin, dernier sujet concernant la REUT, l'initiative de VEOLIA avec le mouvement ECO D'EAU présenté par Thomas Watrin (cf.PJ) auquel MAIAGE a décidé de participer.

Thomas WATRIN présente donc le projet ECO D'EAU de VEOLIA (cf.PJ) qui consiste à sensibiliser et rassembler tous les acteurs dont les fédérations professionnelles pour être parties prenantes du mouvement de préservation de la ressource en eau et de contribution aux enjeux majeurs que cela représente pour le territoire. Veolia prévoit notamment une application identique à ecowatt (sur l'énergie pour y retrouver notamment une carte météo des différents arrêtés « sécheresse » ainsi que les ecogestes à adopter.

Yann Madeline remercie Bernard Nucci et propose de passer aux travaux du SYNCRA.

➤ **SYNCRA**

Gilles Giora présente les travaux du SYNCRA.

Gilles Giora indique que les CCTP étanchéité et compactage sont terminés et que celui sur l'inspection télévisée va commencer.

Gilles Giora poursuit avec les échanges du SYNCRA et de l'OIEAU. L'idée est de réviser le contenu des formations et d'ajouter une formation sur les métiers connexes comme par exemple la mise en œuvre des canalisations. La date pour réunir le groupe de travail commun est en cours de validation.

Enfin Gilles Giora informe les membres du Conseil d'Administration de l'avancée du groupe de travail GM 22/ WG22 au sein de l'AFNOR et laisse la parole à Florence Mignot qui suit les travaux. Cette dernière précise que 4 représentants français étaient présents à Londres, fin mars pour la réunion du WG22.

Florence Mignot indique aux membres du Conseil d'Administration que cette réunion a rassemblé une vingtaine de participants, parmi lesquels des anglais, allemands, autrichiens et Hollandais. Les pays du sud étaient absents ce jour là. Il existe plusieurs normes en révision. La partie la plus importante est celle sur l'ITV (diagnostic et contrôle). Ce groupe travaille sur cette norme depuis plus de trois ans mais la France était peu contributive. Certains participants, dont les anglais, sont déjà intervenus pour complexifier les choses, selon notre interprétation. Il conviendra donc d'être vigilants lors de la transcription en Français, en prévoyant, peut-être, un avant propos à la diffusion de la norme pour que ce ne soit pas plus contraignant que ça ne l'est déjà notamment vis-à-vis du COFRAC.

Florence Mignot poursuit en expliquant que d'autres travaux en cours portent sur d'autres parties de la norme dont le poste de relèvement et le projet de norme sur la 13508-3 concernant le justificatif de curage. L'intérêt est de contrôler ce qui est fait par les cureurs et potentiellement sur la gestion des sous produits utilisés et l'état du réseau avant curage. Un travail est prévu avec les représentants allemands et autrichiens qui seront invités en France pour une réunion en Juin 2023

La prochaine date de réunion pour le WG22 sera le 23 mai.

Enfin, Yann Madeline précise aux membres du Conseil d'Administration que cette opportunité de travail est très symptomatique ; il y a eu une certaine conjonction permettant à la fédération de participer au plus près en allant échanger sur le terrain au niveau européen sur les pratiques. Ce qui est satisfaisant, c'est que nous étions

là au bon moment et sommes intervenus de façon adaptée. Cette méthode peut faire réfléchir la fédération à l'avenir afin de se donner les moyens de continuer ce type de pratique collective.

Yann Madeline remercie Florence Mignot et Gilles Giora et donne la parole au SMI2D.

➤ **SMI2D**

Jean Luc Robin informe les membres du Conseil d'Administration du suivi de la mise en place du dispositif Trackdéchets. En effet, il est créé un nouveau bordereau de tournée dédiée, avec des annexes 1. La fédération envoie très fréquemment des notes pour informer de l'évolution de trackdechets, de ses possibilités de formations et de la création d'une chaine youtube trackdechets.

Jean Luc Robin poursuit avec le sujet relatif au rinçage citerne ; une première réunion a eu lieu avec le SYVED et le SYPRED afin de leur transmettre les résultats de la cartographie et d'attirer leur attention sur les différentes problématiques et les améliorations à apporter dans le fonctionnement et la sécurité. D'autant plus que le constat a été fait que les déchets étaient de plus en plus concentrés et donc plus compliqué de pouvoir sortir du centre de rinçage avec des citernes complètement vides.

Les syndicats SYVED et SYPRED doivent échanger avec leurs adhérents avant de revenir vers le SMI2D. Ce dernier souhaite, à terme, créer un groupe de travail pour élaborer un mode opératoire pour le rinçage et pour le curage de citernes et définir un standard avec des équipements types et évoque la possibilité de mettre en place une notation des différents sites de rinçage sur le site internet de la fédération basé sur par exemple le temps d'attente, la fiabilité des rendez-vous ...

Le groupe de travail a également proposé de reprendre contact avec les cimenteries et les régénérateurs de solvants qui ne sont pas signataire de la charte rinçage.

Enfin Jean Luc Robin ajoute que le guide ADR MAIAGE FNADE est en cours de finalisation et que MAIAGE procède actuellement au sondage de ses adhérents afin d'évaluer le besoin en guide papier.

Yann Madeline remercie Jean-Luc Robin et passe la parole à Stuart Harwood pour le S3C.

➤ **S3C**

Stuart Harwood indique que le S2C se porte bien ; 370 examens ont eu lieu contre 232 l'année dernière au 1^{er} trimestre avec un taux de réussite se situant entre 68 et 70%.

Stuart Harwood précise ensuite que France Compétences a validé les dossiers reçus pour les certifications et que le point important désormais est de savoir comment communiquer sur celles-ci.

Yann Madeline remercie Stuart Harwood et passe la parole à Claude Moreau pour les travaux du SYFFA.

➤ SYFFA

Claude Moreau fait un retour sur les travaux du SYFFA.

Concernant le groupe de travail flexible haute pression, pompage et accessoires, lors de la réunion du 3 avril dernier, ce dernier a fixé les caractéristiques d'un flexible de pompage de liquides inflammables qui pourrait être proposé aux prestataires et qui est conforme aux normes en vigueur de fabrication et de sécurité. La démarche suivante concerne le recensement effectué auprès des entreprises pour connaître la quantité de flexibles de pompage de liquides inflammables utilisés ou devant être utilisés avec la nature des tuyaux et le type de raccords. Le GT Flexible enverra prochainement un questionnaire aux adhérents SNEA et SMI2D pour compléter ce recensement. Les informations recueillies seront transmises ensuite aux fabricants de flexibles de pompage pour savoir si le produit peut être développé et quels seront les coûts de fabrication.

Claude Moreau poursuit avec les échanges avec la Fédération Française de la Carrosserie (FFC). Le SYFFA souhaite que les Fabricants et Fournisseurs français de véhicules participent aux travaux de la Fédération Française de la Carrosserie (FFC) sur les futures évolutions de la réglementation concernant les transports des matières dangereuses (ADR) et la réglementation routière concernant les citernes routières. Suite à la réunion avec la FFC Constructeurs début janvier, les fabricants de combinés français, adhérents SYFFA, ont listé des sujets concernant la réglementation ADR et/ou les règles de construction des citernes.

Courant Avril, le groupe de travail va finaliser l'argumentaire qui sera ensuite transmis à la FFC Constructeurs.

Enfin Claude Moreau évoque l'organisation de POLLUTEC à Eurexpo Lyon du 10 au 13 octobre prochains. Les principaux équipementiers adhérents SYFFA seront présents dans le hall 1 (RIVARD, HUWER, HYDROVIDE, ...). Le Stand MAIAGE sera positionné au milieu du hall 1 avec une superficie égale à celle de l'édition 2021 et proche des adhérents SYFFA.

Yann Madeline remercie Claude Moreau et donne la parole à Christine Bérard, pour les travaux du SYNABA.

➤ SYNABA

Christine Berard expose les différents points pour le SYNABA. Elle informe les membres du Conseil d'Administration de la participation du syndicat aux groupes de travail du PANANC et AFNOR. Notamment sur la révision du DTU 64-1 sur la mise en œuvre, en France, des systèmes d'assainissement non collectif. Le SYNABA souhaite une position harmonisée pour ce qui touche aux activités le concernant ; la mise en œuvre dépend de la conception et réciproquement.

Christine Bérard poursuit en expliquant qu'il y a beaucoup d'items à défendre, notamment, concernant une publication élaborée et diffusée par le CSTB relative aux travaux de mise en œuvre des dispositifs de traitement des eaux usées domestiques (dits dispositifs agréés). Cela vient interférer sur la réglementation existante. Le contenu empiète sur les prérogatives professionnelles (notamment le SYNABA et les fabricants d'ANC agréés). Un courrier des Pros de l'ANC signés par les 4 présidents (ATEP, CNATP, SYNABA, SNEA) a été transmis aux ministères de la Transition

Ecologique et de la Santé, afin d'affirmer le rôle de chacun dans la chaîne de valeur de l'ANC.

Yann Madeline prend note des actions du SYNABA, remercie Christine Bérard et laisse la parole à Damien Becquet.

➤ **APLICA**

Damien Becquet prend la parole pour les travaux d'APLICA. Il indique que le 31^e congrès d'APLICA aura lieu à Bordeaux, le 9 juin prochain et s'organisera autour de trois groupes de travail sur les sujets suivants:

- Les conditions d'adhésion au syndicat,
- Les formations métiers
- Le dépouillement de l'enquête adhérent.

Yann Madeline remercie Damien Becquet et passe la parole à Daniel Berthe pour les travaux de la commission technique et sécurité ainsi que pour Qualitass.

3.2 Travaux des commissions

➤ **Commission technique et sécurité et Qualitass**

Daniel Berthe revient sur l'actualité de la CTS.

Daniel Berthe informe les membres du Conseil d'Administration sur Qualitass en précisant que les audits reprennent et qu'une 15aine d'audits est prévue sur le premier semestre 2023.

Daniel Berthe poursuit sur le livret d'accueil et la réunion du groupe de travail représentatif qui s'est réuni le 4 avril dernier pour examiner les points à mettre à jour, la présentation et la mise en page, les illustrations et photographies, le support (format papier ou dématérialisé). La prochaine réunion est prévue vendredi 16 juin, deux autres réunions sembleront encore nécessaires ainsi que la désignation d'un cabinet graphiste pour avancer sur la mise en œuvre du livret.

Daniel Berthe informe aussi les membres du Conseil d'administration que le CATEC n'est plus au registre spécifique de France Compétences et qu'il a pu participer au COS CATEC. Suite à la demande de Daniel BERTHE et aux difficultés concernant le fonctionnement de la démarche, le COS CATEC est d'accord pour organiser une réunion avec les organismes de formation.

Enfin il sensibilise les membres du Conseil d'Administration sur le fait qu'avec la publication de la réforme sur les retraites et l'intégration des notions de pénibilité et de bien être au travail, il sera intéressant et nécessaire de relire la loi santé en filigrane des nouvelles dispositions applicables.

Yann Madeline remercie Daniel Berthe pour son intervention et donne la parole à Charles Le Boulanger et Alban Raimbault pour l'organisation du congrès 2023.

4. CONGRES

Charles Le Boulanger précise que le congrès MAIAGE 2023 est prévu les 19 et 20 octobre. Il se déroulera au SOFITEL de Strasbourg. L'organisation de ces 2 journées

est en cours avec un programme prévisionnel comprenant jeudi 19 octobre : une visite du parlement européen, une ½ journée technique, la soirée prestige et vendredi 20 octobre : les Assemblés Générales statutaires. Le dossier d'inscription sera transmis aux adhérents prochainement.

Yann Madeline précise que cette année, le choix du lieu « en centre ville » permettra aux congressistes d'avoir du temps libre pour visiter Strasbourg.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et Alban Rimbault pour la préparation du congrès et passe la parole à Philippe Maillot pour les comptes 2022 de la Fédération.

5. Bilan financier

Philippe Maillot, fait lecture du bilan 2022 des comptes de la fédération dans lequel ressort un solde positif de 10 928 euros.

6. Questions diverses

Sans question diverse, Yann Madeline remercie tous les membres du Conseil d'Administration de MAIAGE.

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 13H, un prochain Conseil d'Administration aura lieu en septembre, la date sera définie ultérieurement.

